

ÉDITION OUEST

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°51 BIMESTRIEL - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2026

**Un collège où tout le
monde a sa place** ● p 08

sommaire

- 04** Chapitre 1 : **ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault
et près de chez vous
- 05** **13 ENGAGEMENTS**
- 08** Chapitre 2 : **ON AIDE**
Dossier : un collège où tout le monde
a sa place
- 16** Chapitre 3 : **ON PROTÈGE**
Nous préservons nos filières agricoles
- 24** Chapitre 4 : **ON AIME**
L'Hérault, terre de patrimoines UNESCO



04



08



24



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr



Mon Hérault

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Corentine Velut, Manon Vidal, Mathilde Jean, Marie Villemin, Laura Roland / Photos : Christophe Cambon, Philippe Hilaire, Pascal LAURENT/SNE, Gilles Delerue Hérault Tourisme, Xavier Rivière, Anne Tybin, Eric Brendle Hérault Tourisme, Agence ESPAGNO-MILANI architectes - agence IMAGINE architectes, Association Terre-contact, DR / Graphiste : Caroline Joubier / Iconographie : Caroline Joubier / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.



édito

Des collèges accessibles à tous

Chaque rentrée scolaire symbolise une période de renouveau pour tous ceux qui ont eu la chance de profiter de la période estivale pour se reposer. Cela est d'autant plus vrai pour les collégiens, qui sont dans une période de leur vie pleine de changements. Qu'il s'agisse du grand plongeon d'une entrée en 6^{ème} ou d'un simple changement de niveau, le Département, en sa qualité de responsable de la gestion des collèges, est présent aux côtés des élèves pour que ces transitions se déroulent de la meilleure façon possible.

Notamment, il est primordial de permettre aux élèves en situation de handicap de pouvoir poursuivre leur scolarité dans des conditions adaptées à leurs besoins et propices à un enseignement de qualité. De la rampe d'accès à la bande d'éveil à la vigilance, cet engagement pour l'accessibilité de tous aux bâtiments scolaires passe par des travaux dans et aux abords des collèges, mais également par l'acquisition de mobilier adapté et l'aménagement des classes dédiées aux élèves dont le handicap se traduit par des difficultés d'apprentissage.

Parce qu'un collège accessible commence dès la porte de son domicile, le Département assure le transport scolaire des collégiens en situation de handicap. En effet, alors que la collectivité départementale n'est plus responsable de l'organisation des transports sur l'ensemble de son territoire, elle reste compétente en ce qui concerne le transport scolaire des élèves en situation de handicap, de la maternelle à l'université.

Le Département étant compétent en matière de handicap tout au long de la vie, c'est ainsi un spécialiste dans le domaine que les collégiens ont à leur service pour faciliter leur quotidien dans cette période charnière de leur vie, et leur permettre de vivre pleinement leurs années collège.



Des repas sains avec des produits locaux

Et pour la santé de tous, le Département de l'Hérault élabore les menus des restaurants scolaires de ses collèges avec une grande minutie, pour garantir que tous les enfants bénéficient de repas équilibrés et adaptés à leurs corps en pleine croissance, composés de produits venant de près de chez vous : fromage de chèvre, cerises du Caroux, volaille du Languedoc, navets du Pardailhan...

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault



1 : on agit

9^{ème}
engagement
Mobilités

Mutualiser vos trajets

Du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité met en lumière les solutions pour repenser nos déplacements. Dans l'Hérault, le Département encourage le covoiturage pour partager les trajets et réduire l'impact environnemental. Pour accompagner les usagers, 26 aires de covoiturage ont été aménagées dans tout le département, dont celles de Bédarieux, Magalas et Hérépian 1 et 2. Avec 958 places dédiées, ces équipements rencontrent un véritable succès. Avec l'Observatoire de la mobilité récemment lancé, ces pratiques de mobilité sont analysées pour mieux comprendre les pratiques de déplacement.

13 engagements

ça avance

Hommage à Madeleine Laissac

Le collège de Maraussan porte désormais le nom de la première femme députée du département, élue dans la circonscription de Béziers en 1951. Cette dénomination répond à la volonté de rendre aux femmes qui ont marqué l'histoire leur juste place. Ouvert partiellement en septembre 2025, Maraussan est le 83^e collège de l'Hérault. Après la mise en service du restaurant scolaire en novembre 2025, la dernière phase des travaux s'est achevée en avril 2026 avec la livraison du CDI, de la vie scolaire et du bâtiment administratif.



Découvrir un métier, construire son avenir

À Bédarieux, des jeunes ont découvert le métier d'agent des routes aux côtés des équipes du Département. Cette journée s'inscrit dans le cadre des Journées découverte des métiers organisées tout au long de l'année pour les 16-25 ans accompagnés par les missions locales et l'École de la 2^e chance. Rencontres avec des professionnels, découverte des missions, échanges sur les parcours : autant d'occasions de mieux connaître les métiers de la collectivité et d'affiner son projet d'orientation, de formation ou d'emploi.

[Retour menu](#)

L'actu

près de chez vous



À Bayssan, la culture pour petits et grands

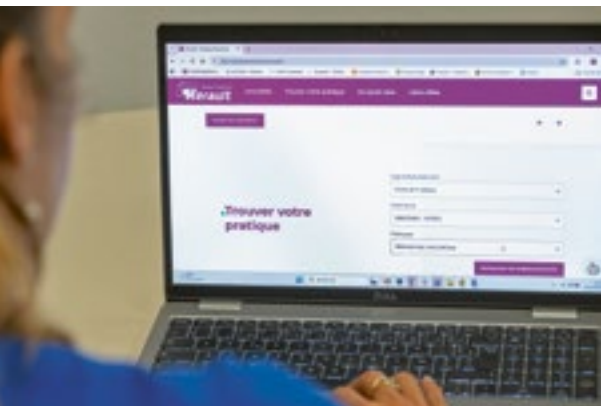
Petits et grands, rendez-vous au domaine de Bayssan, à Béziers, du 8 au 11 octobre ! « Livres en scènes » revient pour 4 jours d'animations gratuites à vivre en famille. Au programme : ateliers créatifs et scientifiques, lectures, spectacles, expositions, activités sportives... En juin dernier, Bayssan a accueilli un spectacle original et sensible, emmené par la compagnie Blutack Théâtre, lauréate d'un appel à projets du Département. « Jeunesses en échos » a fait dialoguer des collégiens, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap autour de la question de la jeunesse. Le fruit de 6 mois d'ateliers où chaque participant a coconstruit cette œuvre singulière.

La labellisation Géoparc célébrée

En avril dernier, Terres d'Hérault obtenait la labellisation « Géoparc mondial UNESCO », rejoignant ainsi les 229 Géoparc mondiaux. Afin de célébrer et de remercier les acteurs de ce projet pour leur engagement, le Président du Département de l'Hérault, Kléber Mesquida, a convié élus, partenaires, institutionnels, scientifiques et associations au Lac du Salagou. Cette reconnaissance permet de valoriser et de protéger ce patrimoine, remarquable pour sa richesse géologique et culturelle.



L'actu dans l'Hérault



→ + d'infos

Musique : trouver sa pratique en un clic !

C'est la rentrée ! L'heure peut-être, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, de choisir une pratique musicale. Apprendre à jouer d'un instrument, intégrer un ensemble amateur ou une chorale, débutants ou amateurs confirmés, rendez-vous sur la nouvelle version du portail Hérault Pratiques musicales pour faire votre choix. Simple et interactif, ce site permet de trouver l'école de musique, l'ensemble ou l'univers musical près de chez vous. Engagé pour développer l'enseignement musical en Hérault, votre Département finance 24 écoles de musique et soutient les actions mutualisées du réseau.



Un nouveau directeur pour le SDIS 34

À compter du 1^{er} septembre, **Sébastien Vergé**, jusqu'ici directeur départemental du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Haute-Garonne, prendra la direction du SDIS 34. Dans un département dynamique, confronté à des enjeux de sécurité civile majeurs, il entend s'inscrire dans la continuité du travail engagé par le contrôleur général Éric Flores. Son ambition : préserver l'excellence opérationnelle du SDIS 34 et accompagner son adaptation aux défis de demain.

Bon à savoir

Le Département de l'Hérault vous donne rendez-vous à la Maison départementale de l'autonomie mercredi 4 novembre, de 10h à 16h, pour une journée portes ouvertes. Personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, proches aidants : venez poser vos questions et échanger avec les acteurs de l'autonomie (CAF, Carsat, CPAM, France Travail, Cap emploi et associations partenaires). Séances d'informations et ateliers pour adapter son logement seront proposés tout au long de la journée. Programme détaillé sur mda.herault.fr.

Retour menu



2 : on aide

Un collège où tout le monde a sa place

Dans l'Hérault, l'inclusion se traduit chaque jour par des actions concrètes au service des élèves. Dans les collèges gérés par le Département, elle prend la forme d'aménagements adaptés, de dispositifs pédagogiques spécifiques et d'accompagnements conçus pour répondre à la diversité des besoins. Parce que chaque jeune doit pouvoir apprendre, grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions, le Département agit pour construire une école plus accessible, plus attentive et plus solidaire, où chacun peut trouver sa place et de suivre son parcours sans obstacle.

Accessibilité, classes à aménagements spécifiques, transport... Tout le monde a sa place dans les collèges héraultais !

Des collèges accessibles

En charge de la construction et de l'entretien des collèges, le Département investit depuis de longues années pour la mise en accessibilité des établissements scolaires et de leurs équipements aux personnes en situation de handicap moteur. Objectif : permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs capacités, d'accéder aux espaces d'enseignement dans les meilleures conditions.

Parmi les exemples de travaux réalisés récemment : la création de guichets abaissés dans les banques d'accueil (collèges Clémence Royer et les Aiguerelles à Montpellier), la mise en place de bandes d'éveil de vigilance pour les personnes en déficience visuelle (collège les Aiguerelles à Montpellier), l'aménagement de rampe et nez de marche (collège Jean Perrin à Béziers), ou la mise en service d'un ascenseur extérieur (collège du Jaur à Saint-Pons-de-Thomières).

Une pédagogie adaptée

L'inclusion passe également par des réponses pédagogiques adaptées. Dans l'Hérault, 72 dispositifs ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) sont déployés dans 69 collèges. Ils permettent de regrouper les élèves en petits effectifs, afin d'y mener des activités adaptées à leur handicap, et sont équipées par le Département pour les besoins particuliers des enfants de la 6^e à la 3^e : tables hautes pour les jeunes qui présentent des déficits de l'attention, mobilier pour les personnes à mobilité réduite, chauffeuses...

D'autres dispositifs sont déployés pour les élèves à besoin particulier ([lire p.10 et 11](#)).



Une offre de transport dédiée

Chaque jour, le Département organise le transport des élèves et étudiants en situation de handicap entre leur domicile et leur lieu d'études, de l'école maternelle à l'université. Au 1^{er} mai 2026, près de 1 400 jeunes bénéficient de ce service dans l'Hérault, dont plus de 500 collégiens. Une aide essentielle pour garantir à chacun un accès effectif à la scolarité ([lire p.13](#)).

Repérer les besoins dès le plus jeune âge

Pour détecter d'éventuels signes de troubles du neurodéveloppement au plus tôt et pouvoir accompagner au mieux les familles et les enfants, la Protection maternelle et infantile de l'Hérault (PMI) réalise des bilans dans toutes les écoles maternelles du département. Ces évaluations permettent un repérage précoce afin d'orienter les familles vers les dispositifs adaptés. Une démarche déterminante pour favoriser une prise en charge efficace et sécuriser les parcours des enfants ([lire p.12](#)).

[Retour menu](#)

le choix de l'Hérault

La Médiathèque départementale met à disposition des collèges, des CDI et des bibliothèques du territoire plusieurs ressources destinées à faciliter l'accès à la lecture des jeunes rencontrant des difficultés de lecture, notamment les collégiens dyslexiques ou porteurs de troubles DYS.

Une « valise Dys » est spécifiquement destinée aux collèges. Elle est composée de 73 exemplaires, exclusivement constitués de romans jeunesse adaptés. En complément des collections physiques, une ressource numérique, « BibliOdyssée de Mobidys », destinée aux enfants, adolescents et jeunes adultes rencontrant des difficultés de lecture, est également mise à disposition. Les livres proposés sont

conçus pour faciliter la lecture grâce au format FROG, qui permet d'adapter le texte aux besoins de chaque lecteur : modification de la police, de la taille des caractères, des espacements, mise en couleur des syllabes, fenêtre de lecture, soutien audio, aide à la compréhension ou encore définitions intégrées. Autant d'outils qui permettent aux jeunes de gagner en autonomie et de renouer avec la lecture.

À votre écoute

Que pensez-vous des collections adaptées à la médiathèque Pierresvives ?

«



Je trouve ça formidable de permettre l'accès à la lecture à tous, quels que soient

les besoins particuliers et handicaps de chacun, auditif, visuel, cognitif... »

Caroline,
maman

«



C'est fondamental de donner des outils pour encourager la lecture des

personnes qui en sont empêchées et faciliter leur quotidien. »

Jesper,
papa

«



En tant qu'AESH*, je peux témoigner de l'utilité d'avoir des manuels adaptés,

c'est très bien que ce soit mis en avant ici et dans les bibliothèques du département. »

Solene,
maman

*Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap



Une volonté

La parole à Renaud Calvat

Vice-président délégué à
l'éducation et aux collèges

« L'inclusion scolaire n'est pas seulement un principe au cœur des valeurs de notre République, elle doit se traduire en actions concrètes pour favoriser l'accueil et la réussite de tous les élèves.

Dans le cadre de ses compétences, le Département y prend toute sa part, accompagnant notamment les 72 classes ULIS présentes dans les collèges. Au cours du mandat, plus de 4 millions d'euros ont ainsi été consacrés pour aménager des espaces spécifiques et renouveler du mobilier ou du matériel informatique afin qu'ils soient adaptés. Nous assurons également le transport des élèves en situation de handicap pour que la mobilité soit aussi un levier d'inclusion et non une contrainte supplémentaire. Ces investissements sont indispensables car derrière chaque euro investi, il y a une réalité humaine : un enfant, une famille, une équipe éducative, et nous savons combien les questions liées à la santé, aux troubles cognitifs ou aux situations de handicap peuvent avoir un impact sur la scolarité et la confiance des jeunes qui y sont confrontés. Notre ambition est simple : que chaque élève puisse avancer avec confiance vers son avenir, avec les mêmes droits et les mêmes chances. »

Des actes

Des outils numériques adaptés

Dans le cadre du projet Territoire Numérique Expérimental (TNE), le Département de l'Hérault a équipé 6 collèges de 15 kits pour faciliter l'apprentissage des élèves à besoins particuliers : troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe), handicaps moteur ou visuel, mais aussi les élèves allophones (ne parlant pas le français). Ces kits sont composés de règles scanner, d'Iris Pen et de systèmes de micro casque pour amplifier les voix. Des outils qui simplifient la lecture et la compréhension de documents ou livres transmis en classe, ainsi que la réponse aux exercices à l'oral plutôt qu'à l'écrit. Menée depuis 2022, l'expérimentation continue : les premiers bilans sont positifs quant à la progression pédagogique et à l'autonomie.



« Nous réalisons des repérages dans les moyennes sections de toutes les écoles maternelles du département, même si ce bilan peut être fait lors de consultations en centre PMI. Ces tests consistent à évaluer la vision et l'audition de l'enfant, à observer sa communication et son langage, notamment ses interactions avec les adultes, sa socialisation, sa motricité fine et globale...

on décode

La détection de signes de handicap

Avec Anne-Lise Georges,
médecin de la Protection maternelle
et infantile de l'Hérault (PMI)

Ces repérages permettent de détecter d'éventuels troubles du spectre de l'autisme, du développement intellectuel, du déficit de l'attention et/ou hyperactivité (TDAH) et tous les troubles DYS : troubles spécifiques des apprentissages, troubles moteurs, trouble du développement de la coordination et les troubles de la communication. Plus tôt on détecte les signes d'un trouble, mieux on peut accompagner les parents et l'enfant dans son développement. »

Chiffres clés

83 collèges
gérés par le Département
dans l'Hérault

La totalité est accessible
aux personnes en situation
de handicap moteur



Près de
1400 élèves
pris en charge par
Hérault transport,
financé à hauteur de
près de 7 millions d'€
par le Département



Près de
10 M€
consacrés en 10 ans
pour l'accessibilité des
collèges



10 000
ouvrages adaptés prêtés



En clair

Hérault transport, qu'est-ce que c'est ?

Un organisme qui transporte, sur le territoire héraultais, les enfants, adolescents et étudiants en situation de handicap depuis le domicile jusqu'au lieu d'étude. Cette mission transport est une compétence obligatoire du Département.

Qui peut bénéficier du transport scolaire adapté ?

Les élèves à partir de 3 ans, scolarisés dans un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé sous contrat, situé entre 1 km et 30 km du domicile. Les bénéficiaires doivent être reconnus en situation de handicap.

Quelle est la procédure d'attribution ?

La demande doit être faite auprès de la Maison départementale de l'autonomie (MDA), sauf pour les titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion Invalidité ainsi que les élèves en ULIS, qui bénéficient d'office du transport scolaire adapté.

Ici et là





1 • La médiathèque départementale Pierresvives propose des livres adaptés (Facile à Lire, braille...) et équipe les CDI et bibliothèques du réseau

2 • Le Département a récemment équipé le collège de Saint-Pons-de-Thomières d'un ascenseur

3 • Dans les accueils des collèges du département, des guichets abaissés ont été installés pour les élèves en fauteuil roulant

4 - 5 • Des bandes de signalisation pour les élèves porteurs de handicap visuel, comme ici aux collèges des Aiguerelles et Clémence Royer à Montpellier.





3 : on protège

Nous préservons nos filières agricoles

Chaque jour, les agriculteurs et conchyliculteurs héraultais font vivre des filières essentielles à l'économie, aux paysages et à l'identité de notre territoire. Face aux effets du changement climatique, aux crises sanitaires ou aux difficultés économiques, ils doivent sans cesse se réinventer. À leurs côtés, le Département agit pour soutenir les exploitations, accompagner l'innovation, préserver les ressources naturelles et assurer la pérennité de ces savoir-faire.

Parlons vrai

entretien

Yvon Pellet

Vice-Président délégué à l'économie agricole et à l'aménagement rural



Jean-Philippe Lacoste Alexandre Estéoule

Conchyliculteurs du Mas Au Détour à Loupian



Que représente la conchyliculture pour l'Hérault ?

Yvon Pellet : La conchyliculture est une filière emblématique de l'Hérault, qui participe pleinement à l'identité de notre littoral. Avec le bassin de Thau, premier bassin conchylicole de Méditerranée, notre territoire produit chaque année près de 8 000 tonnes d'huîtres et 2 300 tonnes de moules, soit 90 % de la production méditerranéenne. Près de 400 entreprises, principalement familiales, vivent de cette activité, ce qui représente environ 1 500 emplois directs. Au-delà de son poids économique, elle incarne un savoir-faire reconnu et contribue à l'attractivité touristique de notre département.

Jean-Philippe Lacoste et Alexandre Estéoule :

Elle représente finalement l'Hérault et tous ceux qui y vivent. Pour nous, la conchyliculture c'est l'histoire de notre vie. Depuis notre enfance, nous avons toujours mangé des coquillages. Plus tard, à l'université, à chaque repas entre amis, nous étions les deux seuls à savoir ouvrir des huîtres. Et un jour, on s'est dit : « *Plus tard, c'est sûr, on aura notre mas conchylicole.* » Et quand l'occasion s'est présentée, on a sauté dessus.



« Pour nous, la conchyliculture c'est l'histoire de notre vie. »

Parlons vrai

suite

Quels sont aujourd'hui les principaux défis auxquels la filière doit faire face ?

YP : La filière doit aujourd'hui relever plusieurs défis majeurs. Elle doit s'adapter aux conséquences du changement climatique et aux risques sanitaires qui peuvent fragiliser la production. Il y a également un enjeu autour de la transmission des exploitations afin d'assurer le renouvellement des générations et de la valorisation auprès du grand public. C'est tout l'enjeu du contrat de filière 2024-2029, porté par le Comité régional de la Conchyliculture de Méditerranée, qui mobilise l'ensemble des acteurs autour d'une ambition commune : garantir la pérennité de cette activité essentielle pour notre territoire.

« La filière [...] doit s'adapter aux conséquences du changement climatique et aux risques sanitaires. »

J-PL & AE : Récemment notre plus gros défi a été de se maintenir à flot suite à la crise du Norovirus. Lorsqu'il y a une contamination des coquillages ou un épisode de mortalité, on peut perdre une grande partie de notre production, alors que le travail a été réalisé pendant des mois, voire des années. C'est un métier de passion, mais aussi un métier où il faut être résilient et savoir s'adapter en permanence.

Comment le Département accompagne-t-il la filière ?

YP : Le Département est un partenaire engagé de la filière conchylicole. Nous investissons dans la modernisation de nos ports départementaux, soutenons les professionnels grâce à des aides, accompagnons la surveillance sanitaire des coquillages par l'action de notre laboratoire départemental vétérinaire et agissons pour préserver la qualité des eaux lagunaires. En période de crise, nous répondons également présents avec des aides exceptionnelles de près d'un million d'euros mobilisées entre 2023 et 2025 et par l'exonération des redevances portuaires dans les ports conchylicoles dont le Département est propriétaire. Depuis, le Département a lancé le conchylitour pour valoriser les productions en imaginant un circuit touristique autour du bassin.

J-PL & AE : Le Département est à la fois un soutien financier notamment lors des crises mais également un acteur de valorisation pour notre métier. Nous faisons partie des mas partenaires Conchylitour, un concept qui permet aux visiteurs de découvrir notre mas, notre savoir-faire et déguster les coquillages de notre production.



Comprendre

la vigne



Les vendanges, l'art de choisir le bon moment

L'ensemble des vignes n'est pas vendangé sur une période unique. Chaque cépage, c'est-à-dire chaque variété de vigne, dispose de son moment : les cépages blancs, sont généralement vendangés en premier, afin de préserver leur fraîcheur et leur acidité, tandis que les cépages rouges suivent quelques semaines plus tard, lorsque les tanins ont atteint leur maturité optimale. Concernant la méthode de récolte, elle varie selon la configuration des parcelles et le vin recherché. La machine à vendanger se veut efficace et rapide notamment sur les grandes surfaces facilement mécanisables. La vendange manuelle est, quant à elle, souvent privilégiée pour les cuvées haut de gamme permettant un tri minutieux des grappes ou pour les parcelles escarpées.

La solidarité de prime

Le Département de l'Hérault reconduit à nouveau le dispositif « Vendanges solidaires ». Il donne la possibilité aux personnes qui en sont bénéficiaires de cumuler, à taux plein, le Revenu de Solidarité et d'un revenu d'activité saisonnière. Il concerne les emplois d'aide aux vendanges et aux cavistes sur la période du 1^{er} août au 31 octobre 2026. Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer les bulletins de salaire aux services du Département par mail à cette adresse : rsa-saisonniers-viti@herault.fr et déclarer l'ensemble des ressources et des changements d'activités lors de la déclaration trimestrielle de ressources.

La vigne, un travail au fil des saisons

Le travail de la vigne ne se résume pas aux vendanges, mais s'étend tout au long de l'année. En hiver, la taille est primordiale : chaque cep est élagué pour maîtriser la vigueur de la vigne et préparer la future récolte. Au printemps, place à l'ébourgeonnage, qui consiste à retirer les bourgeons et les rameaux en surnombre pour favoriser le développement des plus prometteurs. C'est aussi le moment du palissage des rameaux, permettant d'orienter les jeunes pousses pour favoriser leur croissance et leur exposition au soleil. L'été, les vignerons redoublent de vigilance face aux sécheresses de plus en plus fréquentes. Ils surveillent l'état sanitaire de la vigne, gèrent l'enherbement et, lorsque cela est possible, irriguent avec parcimonie pour préserver la qualité du raisin. Enfin, ils vendangent en sélectionnant les grappes arrivées à parfaite maturité, ultime étape d'un travail mené tout au long de l'année.



Plan large

Aux Trois Fontaines, là où le vin se réinvente

Au domaine départemental des Trois Fontaines, situé au Pouget, le Département de l'Hérault, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et la Fédération héraultaise des IGP*, a mis en place un pôle agroécologique et pédagogique. L'objectif : expérimenter de nouveaux cépages adaptés à la sécheresse et des variétés tolérantes aux maladies et partager ce savoir-faire à travers des visites et des formations. En 2025, deux variétés INRAe*-Bouquet ont livré leurs premières cuvées. Vinifiées, mises en bouteilles puis dégustées, elles ont révélé deux vins blancs de qualité, frais et légers qui ont conquis les professionnels comme les consommateurs !

* Indication Géographique Protégée

** Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement



[Retour menu](#)

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Préparer l'avenir

Si l'été ralentit le rythme du quotidien, les besoins des Héraultaises et des Héraultais comme leurs attentes à l'égard de l'action publique ne changent pas. Pour le Département, la rentrée s'inscrit dans la continuité d'une mobilisation qui ne connaît pas de saison marquée par un contexte financier très difficile. Une réalité que notre Majorité assume avec lucidité, mais qui n'est pas pour autant prétexte au renoncement. Pour que l'Hérault avance, nous concentrons nos moyens sur l'essentiel, là où nous sommes le plus utiles. Et son avenir se construit d'abord avec sa jeunesse ! Les cinq Maisons départementales des 1 000 jours, dont les plus récentes à Lunel et à Puisserguier, forment désormais un véritable réseau de proximité au service des familles. Consultations prénatales et infantiles, aide à la parentalité, ... agir tôt reste la meilleure réponse pour prévenir les inégalités. Nous portons cette même exigence pour les 57 000 collégiens qui entament une nouvelle année scolaire. Parmi les 84 collèges publics du territoire, le collège Madeleine-Laissac, à Maraussan incarne une nouvelle génération d'établissements. Plus qu'un bâtiment performant, il offre aux élèves un cadre apaisé et adapté aux nouvelles façons d'apprendre. L'ouverture de son Fablab est une innovation pédagogique qui fait du numérique un levier de créativité, d'expérimentation et de coopération. Pour réussir, il faut aussi pouvoir bien manger. Une alimentation de qualité ne peut être un privilège. Chaque jour, plus de 22 000 repas sont servis aux élèves à partir de produits sains et locaux et près de 10 000 d'entre eux bénéficient d'une aide à la restauration. C'est un choix d'égalité ! Ainsi, accompagner notre jeunesse c'est protéger celle qui en a le plus besoin. Le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille est aujourd'hui doté d'un groupe spécifique pour mieux répondre aux besoins des enfants présentant une double vulnérabilité, à la fois sociale et liée au handicap. Cet impératif nous conduit à travailler avec l'Agence Régionale de Santé au déploiement d'équipes mobiles spécialisées pour venir en appui des différents lieux d'accueil. Enfin, parce que chaque étape de la vie compte, préparer à l'autonomie est tout aussi décisif. En 2026, plus de 800 jeunes de 18 à 21 ans bénéficient d'un « Contrat Jeune Majeur » pour accéder sereinement à leurs droits.

Renaud Calvat

Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Septembre, le temps de l'engagement

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent », écrivait Albert Camus. À l'heure où chacun reprend le chemin de l'école, du travail ou de ses habitudes, cette phrase nous rappelle une évidence : une société ne tient pas seulement par ses lois, ses institutions ou ses budgets. Elle tient d'abord par les liens que des femmes et des hommes choisissent, librement, de tisser entre eux.

Dans l'Hérault, ils sont des milliers. Ils entraînent avec patience nos enfants sur les terrains de sport, font vivre les fêtes de village, veillent sur notre patrimoine, accompagnent les personnes isolées, protègent les plus fragiles. Ils donnent quelques heures par semaine, parfois quelques heures par mois, toujours une part d'eux-mêmes. Ils ne recherchent ni la lumière ni même les honneurs. Pourtant, sans eux, beaucoup de lumières s'éteindraient.

On parle souvent de la crise du lien social. Peut-être devrions-nous parler davantage de celles et ceux qui, chaque jour, le réparent. Car une association n'est pas seulement un lieu où l'on pratique une activité. C'est une porte que l'on pousse, un visage que l'on reconnaît, une main que l'on tend. C'est souvent là, dans cette fraternité du quotidien, que la République demeure la plus concrète.

La rentrée pourrait donc être autre chose qu'un retour aux agendas trop pleins et aux habitudes trop vite retrouvées. Elle pourrait devenir le temps d'un nouvel engagement. Nul besoin de promettre l'impossible : donner un peu de son temps, transmettre un savoir-faire, aider à organiser un événement ou soutenir une initiative locale suffit parfois à changer beaucoup.

Une commune riche de ses associations est une commune qui respire, qui se rencontre et qui se souvient. À l'heure où tout s'accélère, le bénévolat nous enseigne que le temps offert n'est jamais du temps perdu : il devient du temps partagé.

Le climat et les paysages font la beauté de l'Hérault. Mais sa première richesse demeure ses habitants : ceux qui s'engagent sans bruit, agissent sans calcul et donnent sans attendre. C'est par eux que nos communes vivent, que nos solidarités résistent et que notre territoire garde une âme.

Brice Bonnefoux

Conseiller départemental

Président du groupe « Unis pour l'Hérault »

Adjoint au Maire de La Grande Motte



« Soutenue par le Département de l'Hérault, l'ADASEAH* accompagne les exploitants agricoles confrontés à des difficultés dans le cadre du dispositif REAGIR. Nos conseillères agricoles réalisent un diagnostic social, économique et technique, puis construisent avec les agriculteurs un plan d'actions personnalisé. »

Véronique Saes,
directrice de l'ADASEAH

*Association départementale
d'aménagement des structures des
exploitations agricoles de l'Hérault

Le Laboratoire vétérinaire, partenaire des filières aquacoles

À travers le Laboratoire départemental vétérinaire, le Département accompagne au quotidien les conchyliculteurs. Spécialisé dans les productions aquatiques, le laboratoire met son expertise à leur service par le contrôle de la qualité des produits et de l'eau des bassins. Il contribue ainsi à garantir la qualité sanitaire des productions dans la durée et à intervenir rapidement en cas d'alerte, afin de sécuriser la filière et de renforcer la confiance dans ces produits emblématiques de la culture méditerranéenne.

[Retour menu](#)

En écho

Réagir : un soutien aux agriculteurs

Le Département soutient les filières agricoles et accompagne les exploitants en difficulté grâce au dispositif REAGIR. À travers le financement de diagnostics personnalisés, ce programme aide les agriculteurs à trouver des solutions adaptées à leur situation. Une démarche qui porte ses fruits : 70 % des bénéficiaires ont réussi à redresser leur situation, tandis que 5 % des exploitations agricoles du territoire ont déjà bénéficié de cet accompagnement.

« Les analyses d'autocontrôle permettent aux conchyliculteurs de commercialiser leurs coquillages en s'appuyant sur des résultats fiables et reconnus. Nous pouvons également les accompagner dans leurs démarches d'agrément sanitaire grâce à des formations et un suivi technique adapté à leur situation. »

Nicolas Keck,
directeur du laboratoire départemental
vétérinaire





4 : on aime

L'Hérault, terre de patrimoines UNESCO

Géoparc mondial, patrimoine historique, traditions pastorales, chemins de pèlerinage : l'Hérault concentre quatre reconnaissances UNESCO qui témoignent de la richesse exceptionnelle de son territoire. Au cœur de chaque démarche, le Département joue un rôle moteur : protéger, valoriser et transmettre ces patrimoines vivants aux générations futures.

5 choses à savoir sur nos patrimoines et traditions labellisés UNESCO

1 - Terres d'Hérault, 10^e géoparc de France

Le 23 avril 2026, l'UNESCO a tranché : Terres d'Hérault rejoint le réseau mondial des géoparcs. 2 046 km², 540 millions d'années d'histoire géologique racontés par le Caroux et l'Espinouse, les ruffes du Salagou, les gorges calcaires de l'Hérault et les vestiges volcaniques du Lodévois. Derrière cette reconnaissance internationale, une candidature pilotée par le Département, qui a su fédérer 178 partenaires, dont 111 communes, en moins de quatre ans. Résultat : Terre d'Hérault devient le 10^e géoparc de France !

2 - Le Canal du Midi, 30 ans au patrimoine mondial

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, le Canal du midi est un chef-d'oeuvre d'ingénierie du XVII^e siècle conçu par Riquet pour relier l'Atlantique à la Méditerranée. Il traverse l'Hérault sur plusieurs dizaines de km, d'Olonzac à Marseillan. Pour marquer l'anniversaire, le Département s'associe aux festivités : animations culturelles et sportives jalonnent la rentrée aux abords du canal.

3 - Le pastoralisme à l'honneur en 2026

L'ONU a proclamé 2026 « Année internationale du pastoralisme ». Une reconnaissance mondiale pour des pratiques d'élevage qui ont façonné, pendant des millénaires, les paysages de l'Hérault. Cette tradition est d'ailleurs inscrite depuis 2011 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du « Bien Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen ». Le Département

soutient ce mode d'élevage : il met à disposition des bergers ses espaces naturels sensibles pour que les troupeaux puissent pâturer et contribue, par exemple, à sensibiliser le public au rôle des chiens patous dans la protection des troupeaux.

4 - Sur les chemins de Compostelle dans l'Hérault

Au patrimoine mondial UNESCO depuis 1998, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle traversent l'Hérault et attirent chaque année des milliers de pèlerins et de randonneurs. Ces chemins millénaires constituent un patrimoine culturel vivant, maillant le territoire de villages, d'églises romanes et de paysages remarquables. Le Département agit pour préserver et valoriser cet héritage : plusieurs tronçons héraultais sont inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Ils sont entretenus et balisés grâce au travail des bénévoles de la Fédération de Randonnée Pédestre et des randopisteurs, garantissant à chaque marcheur une expérience sécurisée et accessible tout au long de l'année.

5 - Des documents candidats à la Mémoire du monde

Montpellier abrite l'une des plus anciennes facultés de médecine du monde occidental, fondée au XIII^e siècle. Les archives et bibliothèques qui retracent l'histoire de l'enseignement médical du XII^e au XIX^e siècle font aujourd'hui l'objet d'une candidature commune au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO, portée par l'Université de Montpellier, la Métropole, la Ville de Montpellier et le Département de l'Hérault, en tant que tutelle des Archives départementales conservées à Pierresvives.

[Retour menu](#)

Agenda

18 septembre

Hérépiant

Les enfants du patrimoine au musée
stage, atelier, visite commentée

Castries

Réouverture du château de Castries
animation locale, concert, son et lumière, spectacle
À partir de 10 euros

Domaine départemental de Bayssan

Visite guidée
Les enfants du patrimoine : atelier lectures du paysage, exposition et visite commentée (canal du midi) en partenariat avec le CAUE de l'Hérault.
sur réservation : 04.67.67.58.00

14 septembre
au 7 octobre

Théâtre de l'Albarède à Ganges

■ Exposition
« Portraits d'éleveurs des Causses et Cévennes »

1^{er} octobre

■ Documentaire
« Au Rythme des Troupeaux »
de Yohan Guignard
Un an dans la vie de jeunes bergers. Projection suivie d'un échange en présence du comédien, Lucas Gentil.
sur réservation : billetterie.albarede@cdcgangesumene.fr

6 octobre

■ Spectacle
« Garder »
de Lucas Gentil
Création 2026 suivie d'un débat en présence du comédien. Théâtre documenté à la rencontre du berger et de son chien. À 14h - sur réservation

19 septembre

Domaine départemental de Bayssan

■ Spectacle
« Transports exceptionnels »
Un danseur et une pelleteuse se rencontrent dans un duo inattendu.
À 16h. Gratuit sur réservation

■ Présentation de la saison 26/27
En une heure trente top chrono, découvrez la nouvelle saison en présence d'artistes et de partenaires invités.
À 17h. Gratuit sur réservation

■ Randonnée culturelle à la découverte des paysages de la scène de Bayssan aux écluses de Fonseranes
3h - environ 8 km - Départ 9h30 devant le parvis du théâtre
À partir de 12 ans - Gratuit sur réservation (20 personnes max)
Réservation : 04.67.28.37.32 ou scene-de-bayssan.herault.fr

Maison du Malpas

Randonnée vélo culturelle
30^e anniversaire du canal du Midi
Une boucle de 19km vers Capestang et une boucle de 18km vers Béziers. Départs 9h, 9h30, 13h30 et 14h. Maxi 12 personnes par groupe. Gratuit sur réservation : 04.67.32.88.77

Mons-la-Trivaille

Journées Européennes du Patrimoine
les pionniers du Caroux

Lodève

Visite de l'orgue de la cathédrale Saint-Fulcran
concerts, porte ouverte, visite guidée

20 septembre

Domaine départemental de Bayssan

■ Spectacle
« Transports exceptionnels »
À 16h. Gratuit sur réservation

■ Concert
« Patrimoine en danger Chœur symphonique de Montpellier »
Un voyage musical où spiritualité et espoir traversent les époques, pour redécouvrir un patrimoine fragile et essentiel.
À 17h. Gratuit sur réservation : 04.67.28.37.32

19 au 20 septembre

Domaine départemental de Bayssan

■ Visites guidées du domaine et du théâtre
Plongez dans les coulisses de la Scène de Bayssan
Plusieurs créneaux : 10h30, 14h et 15h30. Durée 1h30. Gratuit sur réservation. 20 personnes max
04.67.73.15.62

■ Exposition
« Canal du Midi : Histoire, Paysages et Territoires »
Mise en lumière de la valeur universelle du canal du Midi et son lien au territoire : pourquoi le canal du Midi ? L'impact du chantier sur les territoires et les paysages, son développement économique, les usages de l'eau au fil du temps, le canal aujourd'hui. Un héritage à transmettre.
De 9h à 12 / 14h à 17h30 en visite libre - Infos : 04.67.28.97.46
Parking gratuit

Lodève

Animation locale
pour les Journées du patrimoine 2026 en Lodévois et Larzac

Échappées

Les documents de l'enseignement de la médecine montpelliéraine candidats à l'UNESCO

Fondée au XIII^e siècle, la faculté de médecine de Montpellier est l'une des plus anciennes du monde occidental. En décembre 2025, l'Université de Montpellier, la Métropole et la Ville de Montpellier ainsi que le Département ont déposé une candidature commune au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO pour les collections documentaires, archives et bibliothèques, retraçant l'enseignement médical du XII^e au XIX^e siècle.

Elle vise à faire reconnaître le corpus exceptionnel par son ancienneté et sa continuité depuis 800 ans : chartes et registres, manuscrits enluminés, atlas anatomiques, registres de thèses et traités de botanique médicale...



Des pièces uniques conservées à Pierresvives

Le Département y tient toute sa place en tant que responsable des Archives départementales, conservées au cœur des 44 km linéaires d'archives à Pierresvives. Parmi les pièces liées à cette candidature figurent des archives concernant l'enseignement de la médecine (dont le cartulaire de Maguelonne comprenant l'autorisation d'enseigner la médecine en 1220), des actes fondateurs comme celui créant le Jardin des Plantes ou la chaire d'anatomie (1595), des dossiers de construction et plans d'établissements de santé du XVIII^e siècle (leg Lapeyronie), ainsi que des fonds sur la création de l'École de Santé après la Révolution.

Avec les collections de l'Université, de la Ville et de la Métropole, ces documents composent une fresque inédite de 8 siècles de l'enseignement d'une médecine montpelliéraine marquée par la venue d'étudiants du monde entier et par un humanisme affirmé. Rabelais, Nostradamus, Chauliac, Villeneuve ou encore Lapeyronie l'ont, entre autres, marquée.

Cette inscription UNESCO distinguerait l'engagement du Département et de ses partenaires pour que la mémoire médicale héraultaise reste vivante et accessible à tous. Réponse attendue en 2027 !

[Retour menu](#)

Échappées

Le Canal du Midi, une balade entre histoire et nature

Depuis plus de trois siècles, le Canal du Midi accompagne les paysages héraultais. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, cet ouvrage continue de fasciner autant par son histoire que par les expériences qu'il offre aujourd'hui aux promeneurs et aux cyclistes.

Au fil de l'eau, le canal dévoile un patrimoine exceptionnel. Les écluses de Fonseranes, à Béziers, comptent parmi les sites les plus remarquables de son parcours. Plus loin, le tunnel du Malpas, premier tunnel de navigation au monde, témoigne du génie des bâtisseurs du XVII^e siècle.

Au rythme des berges

Au fil des décennies, les usages du canal ont évolué. Conçu pour le transport fluvial, il est aujourd'hui devenu un espace de découverte apprécié des habitants comme des visiteurs. Les itinéraires aménagés le long des berges permettent de parcourir le canal autrement et de découvrir les paysages qu'il traverse, entre vignobles, villages et patrimoine historique.

Pour accompagner ces nouveaux usages, le Département intervient sur plusieurs sections de voies cyclables situées aux abords du canal. Il assure l'aménagement, l'entretien et l'amélioration de ces itinéraires afin de favoriser les déplacements à vélo et les mobilités douces.



Un patrimoine vivant

Près de 350 ans après sa construction, le Canal du Midi continue d'évoluer. Sa préservation mobilise de nombreux acteurs afin de protéger à la fois ses ouvrages, ses paysages et la ressource en eau. Cette attention portée au patrimoine permet aujourd'hui de transmettre aux générations futures un site qui demeure à la fois un témoignage de l'histoire et un lieu de vie.

À découvrir

En 2026, le Canal du Midi célèbre les 30 ans de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Exposition, randonnée pédestre et randonnée vélo permettront au public de redécouvrir ce patrimoine exceptionnel à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Goûtez l'Hérault

Le Pélardon,

*l'héritage vivant
du pastoralisme*

Dans l'Hérault, le pastoralisme façonne les paysages depuis des siècles. Des garrigues aux causses, en passant par les châtaigneraies et les reliefs du Haut-Languedoc, les troupeaux participent à l'entretien d'espaces naturels uniques. Ces pratiques agricoles ancestrales ont d'ailleurs contribué à l'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011, en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. Cet héritage vivant continue aujourd'hui d'être transmis par des éleveurs passionnés qui perpétuent un savoir-faire intimement lié au territoire.

Au cœur de cette tradition se trouve le Pélardon, petit fromage de chèvre emblématique de l'Hérault. Connu depuis l'Antiquité et cité dès le XVIII^e siècle sous le nom de « Peraldou », il est aujourd'hui labellisé par une Appellation d'Origine Protégée (AOP) obtenue en 2001. Cette reconnaissance garantit un mode de production traditionnel et un lien étroit avec son terroir.

Le Pélardon doit son caractère à son environnement. Les chèvres pâturent au moins 210 jours par an dans les prés, les garrigues, les espaces naturels ou sous les châtaigniers. Cette alimentation variée, composée de plantes aromatiques, de broussailles et de végétation méditerranéenne, donne au lait toute sa richesse et confère au fromage ses arômes caractéristiques. Fabriqué à partir de lait cru entier de chèvre, moulé à la louche puis affiné pendant au moins 11 jours, le Pélardon révèle une pâte délicate et des saveurs qui évoluent au fil de l'affinage.



2026, année internationale du pastoralisme

Étroitement lié au rythme des saisons, le Pélardon est produit lorsque les chèvres sont en lactation, après la naissance des chevreaux. Il se déguste ainsi principalement du printemps au début de l'hiver, une période qui suit naturellement le cycle de vie des troupeaux et le travail des éleveurs.

Au-delà de la production fromagère, les éleveurs jouent un rôle essentiel dans la préservation des paysages. En pâture, les troupeaux entretiennent les espaces ouverts, favorisent la biodiversité et participent à la prévention des incendies en limitant le développement de la végétation.

Aujourd'hui, le Pélardon est l'un des produits les plus emblématiques de la gastronomie héraultaise. Dégusté simplement sur une tranche de pain, accompagné de miel, intégré à une salade ou à une tarte salée, il incarne à lui seul le lien entre patrimoine, terroir et savoir-faire. Une invitation à découvrir toute la richesse d'un produit façonné par la nature et par les femmes et les hommes qui le font vivre.

[Retour menu](#)



On bouge

Sur les chemins de Compostelle, de Lodève à La Salvetat-sur-Agout

Des contreforts du Larzac aux montagnes du Haut-Languedoc, cet itinéraire de 98 kilomètres suit la Voie d'Arles vers Saint-Jacques-de-Compostelle à travers des paysages spectaculaires. Vallées, forêts, hauts plateaux et villages de caractère accompagnent les marcheurs tout au long de cette itinérance au cœur de l'ouest héraultais.

Au départ de Lodève, ville d'art et d'histoire située dans le Géoparc Terres d'Hérault, le chemin traverse notamment Joncels, Lunas, Le Bousquet-d'Orb et Saint-Gervais-sur-Mare. Anciennes drailles pastorales, patrimoine industriel et villages médiévaux témoignent de la richesse et de la diversité de ce territoire façonné par l'histoire.

Au fil du parcours, les paysages s'ouvrent sur les vastes espaces du Haut-Languedoc. Forêts, landes et pâturages d'altitude rappellent l'importance du pastoralisme dans ces montagnes. L'étape s'achève à La Salvetat-sur-Agout, village emblématique du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, offrant un final au cœur d'une nature préservée.

Des sentiers entretenus toute l'année

Derrière chaque randonnée se cache un important travail de terrain. Dans l'Hérault, les 27 rando-pisteurs entretiennent et aménagent près de 1 200 kilomètres d'itinéraires de randonnée. Balisage, débroussaillage, sécurisation des parcours ou encore préservation du patrimoine naturel : leur mission consiste à garantir un accueil de qualité pour tous les usagers tout en respectant les milieux traversés.

Leur action s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, qui permettent de préserver, développer et valoriser les itinéraires de pleine nature. Un travail discret mais essentiel pour permettre aux marcheurs de profiter de chemins sécurisés tout en préservant la richesse des paysages héraultais.



infos pratiques

Départ : **Lodève**

Arrivée : **Salvetat-sur-Agout**

Durée : **5 jours**

Distance : **98 km**

Niveau : **Difficile**



Bravo !

Au plus près des habitant.e.s avec Terre d'égalités

Les violences faites aux femmes ne s'arrêtent pas aux portes des villes. En milieu rural aussi, l'isolement ou l'éloignement des services peuvent rendre plus difficile l'accès à l'information et à l'accompagnement. Pour répondre à ces enjeux, l'association Terre-Contact porte depuis 2023 le dispositif Terre d'égalités, dont le nom a évolué en janvier 2026 afin d'affirmer une « *approche plus inclusive et d'impliquer également les hommes dans les réflexions autour de l'égalité* », précise Marie Laloum, coordinatrice du projet.

À travers une démarche itinérante, cette spécialiste sillonne le Cœur d'Hérault à la rencontre des habitant.e.s lors des tournées de Roul'Contact avec l'épicerie mobile et l'espace de vie social itinérant. À ces rencontres s'ajoutent des actions de sensibilisation, des activités artistiques, du théâtre forum, des ateliers d'écriture, autant de portes d'entrée pour aborder les questions d'égalité, déconstruire les stéréotypes et prévenir les violences. « *Nous avons conservé des temps réservés aux femmes, mais nous proposons également des rendez-vous mixtes, comme le café citoyen, pour associer les hommes à ces questions* », souligne-t-elle.

En partenariat avec le réseau des Violences Conjugales Intrafamiliales, Sexistes et Sexuelles (VCIFSS) et une vingtaine de professionnels, l'initiative vise à repérer les situations de vulnérabilité et surtout à « *orienter les personnes concernées vers les structures d'accompagnement existantes* ». Une action de proximité essentielle pour faire progresser l'égalité et renforcer les solidarités au cœur des territoires ruraux.

« *L'Hérault est un territoire à la fois urbain et rural. Partout, nous devons garantir aux femmes victimes de violences un accès à l'écoute, à l'accompagnement et à la protection. C'est pourquoi le Département soutient des initiatives engagées, comme Terre d'égalités, et développe des partenariats pour renforcer leur action. Agir pour l'égalité femmes-hommes est une priorité, au sein de notre collectivité comme dans l'ensemble du territoire héraultais.* »



Marie Passieux,
conseillère départementale du
canton de Clermont-l'Hérault

[Retour menu](#)

SAPEURS-POMPIERS, **MERCI!**

Cet été, face à des incendies d'une ampleur
exceptionnelle vous avez été en première ligne.
Jour après jour, sans relâche.

**Votre engagement a protégé des vies, des
villages, des forêts, notre avenir.**

Au nom de tous les Héraultais, merci.

**L'HÉRAULT S'ENGAGE POUR VOUS,
TOUJOURS**

